

Etape 7- Cajarc (Mairie) – Livinhac-le-Haut (Mairie) 55 km

Descriptif de l'itinéraire suivi Km= distance cumulée depuis la Mairie de Cajarc, puis depuis chaque lieu intermédiaire.

Cajarc (Mairie) à St-Pierre-Toirac (carrefour D662-D38) 14km

Départ Cajarc (Mairie) (Km0).

Prendre le boulevard, puis à droite l'av. F. Mitterrand, RD662 en direction de Figeac, route qui suit la vallée du Lot.

AU km 2, voir au pied d'un petit pont de la D662, la résurgence Landenouse (haut lieu de la spéléologie des causses).

La route agréable serpente dans la plaine, souvent en longeant l'ancienne voie ferrée désaffectée depuis plus de 20ans.

Au Km 6,2 à droite, agréable « camping Les Cournoullisses » de Montbrun, sous les noyers.

Au Km 6,5 vous passez devant la Mairie de Montbrun, avec 400m de route ré-aménagée.

La RD662 continue à être souvent « coincée » entre l'ancienne voie ferrée et le Lot, avec des passages étroits sans bas-côtés, comme dans la descente après Caillac.

Au Km 12,9 vous passez au carrefour de Larroque-Toirac, où vous pouvez monter par le C1 jusqu'au parking du Château de Larroque-Toirac (point d'eau, toilettes), pour photographier ou visiter le château (+ 500m).

Au Km 14, carrefour D662-D38-D18, fin de ce tronçon

St-Pierre-Toirac (carrefour D662-D38) à La Madeleine (pont) 8,5km

Au carrefour D662-D38-D18 (Km 0), aller à droite sur la D38 (dir. Capdenac 18, Balaguier 3, Ambeyrac 4).

Au Km 1, carrefour après le pont, prendre à gauche la D86.

Cette jolie route peu circulée, dans la plaine de la rive gauche du Lot, traverse le village de Balaguier-d'Olt (Km 2,2), et continue, souvent bordée de noyers. Route plate et tranquille.

Au Km 8,3 vous arrivez au carrefour D82-D922, au bout du pont de La Madeleine. Il faut traverser, prudence.

La Madeleine (pont) à Capdenac-gare (pont D994) 8km + boucle 5km

Au pont de La Madeleine (Km 0) il faut traverser la D922 – prudence- et prendre en face –à droite- la D86.

Cette route moyennement circulée, et assez étroite, serpente en bordure du Lot, avec des montées et descentes.

Au Km 5,4 carrefour de St-Julien d'Empare, prendre vers la gauche la D35 en direction de Capdenac-gare.

Au km 8 on arrive au pont de la D994 à Capdenac-gare, lieu d'arrêt possible (tables, toilettes au bord du Lot) et proche du centre-ville (tous commerces).

On peut faire un boucle de 5km pour aller voir le Moulin d'Assier, endroit où devrait arriver un jour la Véloroute sécurisée en rive gauche du Lot, demandée par les habitants et les associations :

Passer sous le pont, suivre la piste cyclable au bord du Lot, puis à droite l'avenue Lasfargue, et l'avenue des Fusillés. Au rond-point continuer en face rue du Moulin d'Assier. Jusqu'au cul-de-sac au pied de la maison de Garde-Barrières (Km 10,5).

Faire demi-tour et revenir au pont de la D994 (Km 13).

De Capdenac-gare (pont D994) à Boisse-Penchot (pont D840) 15km

A Capdenac-gare (pont de la D994) (Km 0), traverser et prendre vers la droite la D840.

Route très circulée avec de nombreux poids-lourds, et sans aménagements cyclables (piste, bande ou sur-largeur). Prudence. Il faut rouler plus de 9km sur cette route.

A Bouillac, carrefour D840-D40 (Km 9,5), prendre vers la droite la D40. Puis descendre à droite vers le Lot (Véloroute vallée du Lot jalonnée), jusqu'à l'écluse de Bouillac (Km 10,1).

Là commence l'itinéraire jalonné Véloroute vallée du Lot, au bord du Lot. C'est une quasi voie verte sur 2km (route ouverte aux rares riverains et aux pêcheurs), puis, à partir de Coussieu une Voie Verte interdite aux véhicules à moteur.

Joli parcours sauvage au bord du Lot, seulement gâché par le bruit du trafic sur la D840 sur l'autre rive !

Après ces 5kms de Voie Verte, nouveau tronçon de la véloroute vallée du Lot créé par la Communauté de Communes de la vallée du Lot en 2016, on arrive au pont de la D840 (Km 15).

Voir en dessous du pont le début du chemin en projet, avec passerelle, prévu pour ne plus avoir à traverser la D840).

Boisse-Penchot (pont D840) à Livinhac-le-Haut (Mairie) 5km.

Au pont de Boisse-Penchot (Km 0), traverser la D840 et prendre en face la RD42 qui entre dans Boisse-Penchot.

Au km 0,4, suivre le panneau « Véloroute » qui indique de prendre à gauche le « Chemin des Rives », étroit et à sens unique, qui descend longer le Lot.

Après être passés à l'écluse de Boisse-Penchot, en suivant le chemin jalonné Véloroute, on arrive à l'aire de pique-nique (et des campings cars) de Boisse-Penchot (Km 1,5).

Continuer à longer le Lot jusqu'au carrefour avec la D42 (Km 2,5) où il faut reprendre la D42. Elle passe devant une écluse, puis un camping, et arrive au carrefour D42-D21 au pont de Livinhac-le-Haut (Km 4)

Suivre à gauche la D21 pour arriver à la Mairie de Livinhac-le-Haut (Km5)